



## Devenez acteur de votre territoire !

### Faisons germer, ensemble, les bonnes idées...

Les membres bénévoles du Conseil de Développement (CoDev) - femmes et hommes, actifs ou retraités, personnes qualifiées ou usagers du territoire - sont issus de différents secteurs : économiques (agricole, industriel ou artisanal et tertiaire), associatifs, scientifiques, culturels, sanitaires et sociaux, environnementaux, sportifs, éducatifs, de la communication...

En réponse à une saisine du Président de la communauté urbaine ou par auto-saisine du CoDev, ils apportent un éclairage et une expertise sur les orientations majeures des politiques publiques locales relevant de la compétence de Grand Paris Seine & Oise.

Organisés en commissions, groupes de travail et assemblée plénière, les membres du CoDev s'informent, réfléchissent, débattent et élaborent librement et collectivement leurs productions.  
Le CoDev constitue un « think tank » de la société civile qui participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du Projet de territoire.

Plus d'information  
sur [gpseo.fr](http://gpseo.fr)

